

# Bordereau de signature

## DL\_449

Signataire	Date	Annotation
wspapapheur GF, <i>Application GF</i>	16/12/2022	
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	16/12/2022	
Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	19/12/2022	
MAIRE, <i>MAIRE</i>	19/12/2022	  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

08/12/2022

## AFFICHEE LE :

08/12/2022

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 28

## DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

**L’an deux mil vingt deux, le 14 décembre , à 18 h30**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

**ABSENTS** : Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : André VROMET à Dominique MASSA, Claude REMUSON à Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Christophe LEGENDRE, Kévin LEBRET à Axelle MORINEAU

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **INFORMATION RELATIVE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N° **DELIB-2022-114**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

En application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'elle a pris les décisions suivantes :

- Conformément à l'article L. 2122-22, 4° :

ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS			
N° de marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Montant du marché
Sans objet			
MODIFICATIONS DE MARCHES PUBLICS EN COURS			
N° de marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Objet de la modification
MAR22016	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 4 Couverture tuile	CAEN COUVERTURE	Travaux supplémentaires pour un montant de 13 497,41 € H.T.
MAR22018	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 6 Doublage, menuiseries intérieures, plafonds	ISOL MONDIALE	Travaux supplémentaires pour un montant de 4 250,38 € H.T.
MAR22019	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 7 Plomberie, chauffage	PIQUOT	Travaux supplémentaires pour un montant de 16 311,41 € H.T.
MAR22022	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 10 Electricité	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	Travaux supplémentaires pour un montant de 1 480,09 € H.T.
MAR22013	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 1 Echafaudage commun, installation de chantier	FRANCOIS ECHAFAUDAGES	Erreur de notification de l'acte d'engagement (offre de base notifiée alors qu'offre négociée retenue en commission achats)
MAR22014	Travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau – Lot 2 Démolition, désamiantage	HNTF	Travaux en moins value pour un montant de 11 227,91 € H.T.
MAR21049	Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de reconstruction partielle de l'école du Plateau	ARCH'UNIVERS	Modification du montant de la rémunération suite à la passation des marchés de travaux correspondants par appel d'offres. Le montant de rémunération passe de 45 800 € H.T. à 91 697 € H.T. et le taux de 11,45% à 10,67%.

- Conformément à l'article L. 2122-22, 6° :

N° de sinistre	Objet des indemnités de sinistre acceptées	Montant de l'indemnité
Sans objet		



- Conformément à l'article L. 2122-22. 8° :

Liste des actes de concessions depuis le 7 octobre 2022				
Date de l'acte	N° de titre	Durée de la concession	Nom du défunt	Prénom du défunt
<b>NOUVELLES CONCESSIONS</b>				
21.10.2022	3903	50 ans	PEREIRA VAZ née REIS	Maria

Par conséquent,

Vu l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil municipal de MONDEVILLE**

- **PREND ACTE** de cette information.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**